

## Action « Retraités, Jeunesse et Jeu d'Échecs » dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées & hôpitaux

Des centaines de jeunes jouant et conversant avec des centaines de personnes âgées ou des personnes médicalisées... Manifestations inter générationnelles organisées dans un premier temps dans 20 établissements EHPAD, foyers logement ou hôpitaux... Avec en toile de fond la consolidation possible de l'emploi de l'Intervenant Échecs qui pourra ainsi s'investir dans la durée pour l'intérêt général.

**Contacts :**

Lyon Olympique Échecs  
Christophe LEROY ou Jérémie BELDA  
3, rue de l'Angile, 69005 Lyon  
Tél. 06 10 60 60 75 - 04 78 28 85 87  
Courriel : [lyon.olymptique.echecs@wanadoo.fr](mailto:lyon.olymptique.echecs@wanadoo.fr)

|                                                                                    |                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| des salariés ou des bénévoles de différentes structures dont Lyon Olympique Échecs | des joueurs d'Échecs de différents horizons |
| des écoles maternelles                                                             | des collèges                                |
| des écoles élémentaires                                                            | des lycées                                  |

### Qui vont entrer en contact avec :

|                          |                                                  |
|--------------------------|--------------------------------------------------|
| Foyers logement          | EHPAD publics                                    |
| EHPAD privés associatifs | Autres EHPAD privés                              |
| Hôpitaux gériatriques    | MJC et Centres Sociaux secteur 3ème âge          |
| Clubs du 3ème âge        | Adhérents 3ème âge du club Lyon Olympique Échecs |



## Quels sont les objectifs de l'action ?

### Un projet global qui a du sens.

Des centaines de jeunes jouant et conversant avec des centaines de personnes âgées ou des personnes médicalisées... Manifestations inter générationnelles organisées dans un premier temps dans 20 établissements EHPAD, foyers logement ou hôpitaux... Avec en toile de fond la consolidation possible de l'emploi de l'Intervenant Échecs qui pourra ainsi s'investir dans la durée pour l'intérêt général.

« Les Orphelins de 16h rencontrant les personnes âgées ! » : Une complémentarité avec l'action intitulée « Accompagnement Éducatif Scolaire - AES » et l'action intitulée « Plan Éducatif Local - PEL ».

## Quel en est le contenu ?

### 1) ORIGINE DU PROJET

L'une des grandes réussites du club Lyon Olympique Échecs (L. O. E. ) est sa collaboration avec plus de **100 établissements scolaires de 7 villes du département du Rhône de la maternelle au lycée avec l'initiation au Jeu d'Échecs d'environ 4 000 jeunes pour cette année scolaire.**

Fort de cette expérience de plus de 20 ans, ses dirigeants se sont posés la question :  
**« Comment s'occuper de nos Aînés et leur présenter toute cette jeunesse ?**

Une opportunité s'est présentée en février 2009 où un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD la Rotonde à Lyon 8<sup>ème</sup>) sollicite notre association pour **des animations inter générationnelles** que nous mettrons finalement en place en juin 2009 avec des établissements scolaires du quartier.

On se souvient encore de la participation du doyen M. Marc NICOLE - 92 ans - qui a eu la possibilité de rencontrer et d'affronter des élèves de l'école Louis Pasteur (PEL) et des collègues Mermoz et Victor Grignard (AES) de Lyon 8ème dont le plus jeune était âgé de 7 ans...

Devant le succès obtenu, nous décidons alors de proposer, à grande échelle, des passerelles inter générationnelles basées sur le réseau d'établissements scolaires du Lyon Olympique Échecs, les établissements d'hébergement pour personnes âgées mais aussi les hôpitaux.

A titre de test **nous avons organisé 16 rencontres intergénérationnelles (tournois d'Échecs complétés avec des initiations) dans 16 établissements d'hébergement pour personnes âgées (dont un hôpital) avec des établissements scolaires (ou des jeunes extérieurs aux écoles) et des adhérents de notre association ou d'autres clubs.** Durant la même période nous avons aussi organisé une trentaine de séances de « rencontres initiations ».

Des bénévoles et salariés sont alors entrés, peu à peu, en relation avec des médecins coordinateurs, des directeurs d'établissements et autres personnels d'établissements d'hébergement pour personnes âgées ou hôpitaux...

## **Le Jeu d'Échecs dans une perspective d'accompagnement et de prévention du vieillissement**

Ainsi afin d'amplifier cette réflexion d'ensemble, nous décidâmes, suite à ces rencontres, et avec nos Partenaires dont l'hôpital de Fourvière, de commencer à organiser des **rencontres débats sur l'introduction d'atelier de Jeu d'Échecs en établissements d'hébergement pour personnes âgées (foyers logement, EHPAD et autres) et hôpitaux** pour permettre aux personnes qui s'ennuient, qui souffrent de maladie, de développer au sein des établissements leurs qualités intellectuelles, émotionnelles et sociales par la pratique d'une activité exigeante et ludique : le Jeu d'Échecs.

Ces premiers contacts ont abouti à deux réunions importantes les 8 et 23 février 2011 à l'hôpital de Fourvière à Lyon 5<sup>ème</sup>. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont débattu sur le thème de l'introduction d'ateliers de Jeu d'Échecs en établissements d'hébergement pour personnes âgées et hôpitaux dans une perspective d'accompagnement et de prévention du vieillissement.

**Ces nouvelles démarches nous firent prendre conscience des atouts très importants de notre association et du Jeu d'Échecs en général : nous intervenions depuis de nombreuses années dans tellement de secteurs ! Maisons d'arrêt, établissements scolaires, hôpitaux, centres de déficients visuels, institutions pour handicapés, etc.**

Il devenait dommageable de ne pas **matérialiser tous nos actes citoyens par un titre évocateur qui pourrait servir de symbole à tous ceux qui se reconnaissent dans ces actions dynamiques et énergiques : le « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs »** était né ! (Voir ce symbole qui, peu à peu, se transforma en une nouvelle association).

**Nous vous avons présenté l'Histoire, passons à présent à l'action !**

**Les apports positifs du Jeu d'Échecs dans les EHPAD, foyers logements ou hôpitaux**

Afin de susciter un climat de confiance et de détente, le Jeu d'Échecs peut être introduit dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées par son aspect ludique et sa rigueur intellectuelle. Cette activité peut s'avérer valorisante et stimulante pour les personnes âgées. Elle a un aspect thérapeutique reconnu par les médecins. Par ailleurs cette activité nous permet de dépasser les clivages sociaux, de religions et de nationalités, et surtout d'âge : le Jeu d'Échecs ayant la particularité d'abolir les frontières !

**Ainsi, le projet vise par le biais du Jeu d'Échecs les objectifs suivants :**

- valoriser et développer les capacités de chacun afin d'oublier la vieillesse : être avec et comme les autres,
- **contribuer dans un cadre collectif à l'apprentissage de la responsabilité, à la compréhension et au respect des autres,**
- intégrer les règles et les respecter,
- améliorer la socialisation et la coopération,
- aider à l'investigation et à la concentration.

**Au niveau individuel les ateliers stimulent :**

- le fonctionnement sensoriel,
- l'autonomie, en restant à l'écoute des besoins, désirs,
- les fonctions cognitives,
- la qualité et la quantité des interactions entre les personnes,
- l'image ou la perception que la personne a d'elle même.

**Au niveau du groupe, le but de l'animation sera de :**

- donner une âme, un sens et un intérêt à la vie en collectivité. Cela peut se faire en créant un climat, un dynamisme au sein de l'établissement visant à améliorer la qualité de vie et faciliter l'adaptation à la vie communautaire,
- cultiver et éveiller chez les personnes âgées des qualités nécessaires à la concentration, la volonté, la vision dans l'espace, la mémoire, le respect de l'adversaire et celui des règles,
- favoriser les contacts sociaux entre les générations.

**Être avec et comme les autres, oublier ses soucis !****Le début d'actions à grande échelle au profit des personnes âgées mais aussi de la jeunesse**

Liste des rencontres inter générationnelles qui ont été déjà organisées :

| Type établissement     | Nom établissement                                                    | Date tournoi              | Adresse                               | Code Postal | Ville        | Nombre de participants extérieurs | Nombre de participants résidents |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|-------------|--------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| EHPAD                  | LA ROTONDE                                                           | 25/06/10                  | 8 rue de la Meuse                     | 69008       | LYON         | 36                                | 6                                |
| EHPAD                  | EHPAD DE L'ETOILE DU JOUR                                            | 23 octobre 2009           | 94 rue Pierre Valdo                   | 69005       | LYON         | 18                                | 5                                |
| EHPAD                  | RESIDENCE BELLE-COMBE                                                | 14 mai 2010               | 47 rue Dunois                         | 69003       | LYON         | 15                                | 7                                |
| EHPAD & Foyer logement | RESIDENCE MA DE-MEURE                                                | 21 mai 2010               | 14 rue Maurice Flandrin               | 69003       | LYON         | 10                                | 6                                |
| EHPAD                  | MAISON SAINT-CHARLES                                                 | 28 mai 2010               | 14 rue Maisiat                        | 69001       | LYON         | 17                                | 5                                |
| EHPAD                  | LA ROTONDE                                                           | 04 juin 2010              | 8 rue de la Meuse                     | 69008       | LYON         | 24                                | 9                                |
| EHPAD                  | RESIDENCE LE 6EME                                                    | 11 juin 2010              | 21/23 rue Cuvier                      | 69006       | LYON         | 10                                | 8                                |
| Foyer logement         | RESIDENCE SANS-SOUCI                                                 | 18 juin 2010              | 86 rue du Dauphiné                    | 69003       | LYON         | 12                                | 5                                |
| EHPAD                  | RESIDENCE EDILYS MADELEINE CAILLE                                    | 20 juin 2010              | 6 rue Stéphane Coignet                | 69008       | LYON         | 12                                | 6                                |
| Foyer logement         | RESIDENCE LA SAUVEGARDE                                              | 25 juin 2010              | 507, Avenue de la Sauvegarde          | 69009       | LYON         | 9                                 | 10                               |
| EHPAD                  | SMITH                                                                | 25 juin 2010              | 65 rue Smith                          | 69002       | LYON         | 11                                | 8                                |
| EHPAD                  | LA SARRA                                                             | 25 octobre 2010           | Place du 158ème Régiment d'Infanterie | 69005       | LYON         | 8                                 | 15                               |
| EHPAD                  | ELOISE                                                               | 27 octobre 2010           | 6 rue Jean-Claude Vivant              | 69100       | VILLEURBANNE | 16                                | 12                               |
| EHPAD                  | MA DEMEURE                                                           | 26 novembre 2010          | 14 rue Maurice Flandrin               | 69003       | LYON         | 12                                | 10                               |
| Hôpital                | HOPITAL DE FOURVIERE                                                 | 19 février 2011           | 8 rue Roger Radisson                  | 69005       | LYON         | 81                                | 3                                |
| EHPAD                  | RESIDENCE RINCK                                                      | 1 <sup>er</sup> mars 2011 | 66 Cours Suchet                       | 69002       | LYON         | 3                                 | 12                               |
| <b>Total</b>           | <b>16 établissements (1 hôpital, 3 foyers logements et 12 EHPAD)</b> |                           |                                       |             |              | <b>294</b>                        | <b>127</b>                       |

Durant la période suivante (avril à décembre 2011) nous avons organisé aussi une trentaine de séances de « rencontres initiations ». Des bénévoles et salariés sont alors entrés, peu à peu, en relation avec des médecins coordinateurs, des directeurs d'établissements et autres personnels d'établissements d'hébergement pour personnes âgées...

Tout en commençant des interventions entre octobre 2010 et décembre 2011 dans les 8 établissements ci-dessous :

| Type établissement     | Nom établissement     | Adresse                                                | Code Postal | Ville |
|------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------|-------------|-------|
| EHPAD                  | RESIDENCE D'AUTOMNE   | 6 rue Ravier                                           | 69007       | LYON  |
| EHPAD & Foyer logement | RESIDENCE MA DEMEURE  | 14 rue Maurice Flan-<br>drin                           | 69003       | LYON  |
| EHPAD                  | DUQUESNE              | 48 rue Duquesne                                        | 69006       | LYON  |
| Foyer logement         | RESIDENCE LA SARRA    | Place du 158 <sup>ème</sup> Ré-<br>giment d'Infanterie | 69005       | LYON  |
| EHPAD                  | LA COLLINE DE LA SOIE | 107 rue Hénon                                          | 69004       | LYON  |
| Foyer logement         | RESIDENCE CHARCOT     | 34 rue du Comman-<br>dant Charcot                      | 69005       | LYON  |
| EHPAD                  | RESIDENCE TIERS-TEMPS | 40 rue des Granges                                     | 69005       | LYON  |
| Foyer logement         | RESIDENCE RINCK       | 66 Cours Suchet                                        | 69002       | LYON  |

Pour enfin participer à la semaine bleue d'octobre 2011 avec la collaboration d'un peu plus de dix établissements pour personnes âgées et 8 écoles élémentaires.



## Autres actions réalisées

### Des parties d'Échecs par Internet entre personnes âgées (20 octobre 2009)

Un match à distance par l'intermédiaire d'Internet s'est déroulé le 20 octobre 2009 entre les vétérans de Cannes Échecs (les joueurs de Cannes étaient dans un foyer logement) et ceux du Lyon Olympique Échecs. La victoire revient à Cannes Échecs qui l'emporte par 1½ à ½ ! Mais les Lyonnais n'ont pas démérité !

Notez la présence de M. Robert FERON doyen du club LOE avec ses 89 printemps. Les vétérans du L. O. E. cachés derrière leur écran étaient les solides et talentueux :

e) M. Shaqir SHABANI, un grand amoureux du Jeu d'Échecs, retraité interprète et Président du centre culturel Kosovar Rugova où il y a encore plus d'amoureux du noble jeu !

f) M. Jacques FEVRE : il était le trésorier du club dans les années 1980 et il est l'un des plus grands blitzeurs du club ! (Blitz = jeu d'échecs rapide).

g) M. Albert BENITAH, qui a entraîné en tout premier lieu et dès 1984 son fils (le Maître International Yohan BENITAH !) et accompagné ou coaché les autres maîtres ou grands maîtres issus de la région.

h) Sans oublier M. Yves COLAS, Président du LOE du 16 juin 2000 au 29 mai 2008 !

Cet événement fut passionnant et il est assez facilement reproductible si plusieurs clubs veulent lancer une communication sur les possibilités inter générationnelles entre départements ou régions...

**Notons que Lyon Olympique Échecs a une section 3<sup>ème</sup> âge d'environ 40 adhérents mais non officialisée car mélangée à toute l'école de jeunes du club !**



**Un 1<sup>er</sup> tournoi de la Santé organisé à l'hôpital de Fourvière à Lyon 5<sup>ème</sup> avec 84 participants le samedi 19 février 2011 (puis un deuxième organisé en juin 2011 !) où patients et non voyants ont participé.**

L'hôpital de Fourvière lança l'idée d'un grand tournoi inter générationnel dédié à la Santé. Lyon Olympique Échecs apporta son savoir-faire et une partie de ses sponsors (AXA, ANDROS, ADVICE et le Riad ZINOUN de Marrakech !). Le Comité d'Entreprise de l'hôpital mit aussi la main à la pâte (prix et humainement !) et les collectivités locales aussi ! (Région Rhône-Alpes, Conseil général du Rhône et ville de Lyon).

Un succès quant au nombre de participants a été constaté avec 84 inscrits dont 17 nouveaux joueurs non licenciés dont 3 patients (d'autres sont venus jouer mais n'ont pas participé au tournoi).

Chose improbable, **M. Yves LE BRUN, non-voyant, a pu figurer parmi les concurrents.** Pour les compétitions d'Échecs entre voyants et handicapés visuels, chacun des joueurs peut exiger l'utilisation de deux échiquiers, le joueur handicapé visuel se servant d'un échiquier spécial. Yves Le BRUN précise : « Il est fréquent pour nous, non-voyants, de participer à des compétitions ouvertes à tous. Je suis donc heureux d'être présent ici, aujourd'hui. » (Le L. O. E. organisa, du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2011 à Saint-Germain au Mont d'Or, en collaboration avec l'association des non et mal voyants de France le championnat de France pour non et mal voyants).

Pour compléter ces témoignages, Louis GONZALEZ, le directeur médical de l'hôpital de Fourvière, souligne : « Pour nous hôpital gériatrique, créer un événement dans un lieu comme le nôtre, c'est mettre sur un même pied d'égalité les jeunes, les personnes âgées, les malades, c'est quelque chose de gratifiant. Cela prouve que les Échecs ne sont pas réservés à une élite ».

Côté résultat, c'est le joueur de Corbas Manuel VALLES qui a remporté ce 1<sup>er</sup> Tournoi de la Santé devant le messin Olivier PUCHER et le lyonnais du L. O. E. Samuel MALKA.

**D'autres rendez-vous ont eu lieu comme le 2<sup>ème</sup> tournoi de la Santé le samedi 18 juin 2011 (toujours à l'hôpital de Fourvière) puis le samedi 4 juin dans le cadre du tournoi des Hôpitaux de Lyon qui se déroulera à l'hôpital Femme-Mère-Enfant (en partenariat avec le Comité du Rhône des Échecs, le club Lyon 64 et les Hospices Civils de Lyon).**

**2/ ETUDE DE BESOINS    oui  non**

Si oui

1) qui a réalisé cette étude ? Nous avons nommé 3 membres de notre association qui ont contacté un peu plus de 100 établissements d'hébergement pour personnes âgées : par téléphone mais aussi très souvent en se rendant directement dans les différents établissements. Ce premier sondage s'est déroulé entre mars et avril 2010.

Une deuxième prise de contact a eu lieu entre décembre 2010 et février 2011. Nous avons contacté 220 établissements d'hébergement pour personnes âgées de notre secteur géographique et avons visité une trentaine d'EHPAD ou foyers logements.

2) les outils et les méthodes ? Voici les questions que nous avons posées lors du démarchage téléphonique général effectué auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées

a. êtes-vous intéressés par des initiations au Jeu d'Échecs pour vos résidents ?

- b. êtes-vous intéressés par des tournois d'Échecs inter générations avec la participation de jeunes et d'adultes de 7 à 77 ans ?
- c. avez-vous des résidents joueurs ?
- d. avez-vous des jeux d'Échecs dans votre résidence ?
- e. êtes vous intéressés globalement par une telle animation qui s'avère très vivante tout au long d'une après-midi ?
- f. avez-vous des collègues d'autres EHPAD ou foyers logements qui pourraient être intéressés par cette démarche pour leur propre établissement ?
- g. sans oublier de demander le nom du responsable et l'email de l'EHPAD ou du foyer logement pour confirmer le tout.

### 3) les conclusions :

- Après ce 1<sup>er</sup> sondage (sur 100 établissements) environ 30% des établissements d'hébergement pour personnes âgées seraient intéressés par une telle initiative.

- Après le 2<sup>ème</sup> sondage (sur 220 établissements) nous sommes passés dans la phase active où des partenariats ont été conclus et des initiations au Jeu d'Échecs ont débuté, couplées avec quelques tournois.

- Nous avons alors compris que des financements extérieurs allaient bientôt devenir nécessaires.

- Après cette communication des demandes ont vu le jour sur des communes du Grand Lyon mais aussi dans des villes ou départements éloignés de notre secteur géographique... Aussi nous avons mis en place des formations d'initiations au Jeu d'Échecs (samedi 2 avril et samedi 17 septembre 2011) à destination :

\* des salariés, des animateurs, des directeurs et cadres des foyers logement, des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) ou des maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD),

\* ainsi que pour les personnes occupant un Emploi de Vie Scolaire (EVS), des enseignants de l'Éducation Nationale, des enseignants des établissements scolaires privés.

Devant cette mise en réseau nous sommes à présent opérationnels pour développer des activités Jeu d'Échecs dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées des villes de :

- Lyon,
- Bron,
- Caluire et Cuire,
- Villeurbanne,
- Neuville sur Saône,
- Couzon au Mont d'Or,
- Saint Cyr au Mont d'Or... (Notez que déjà des établissements d'autres départements nous contactent).



### **3/ OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Voici comment nous sommes à présent en train de régler les problèmes du terrain :

#### Démarchage

- Prise de contact avec le personnel (responsable animation, médecin, directeur...) des établissements d'hébergement pour personnes âgées.
- Réflexion sur l'introduction du Jeu d'Échecs dans l'établissement.
- Mise à disposition de panneaux itinérants d'informations sur le Jeu d'Échecs pour les résidents.
- Installation d'un échiquier géant si la demande s'en fait sentir.

#### **Phase active : mise en place d'un atelier Jeu d'Échecs animé par un salarié ou bénévole diplômé du Lyon Olympique Échecs.**

L'atelier Jeu d'Échecs, animé par un salarié ou bénévole diplômé de la Fédération Française des Échecs (et pourquoi pas directement un salarié de l'établissement), est organisé sur des horaires compris entre 14h et 17h. Nous avons prévu des initiations une fois par semaine (juillet et août compris) et l'organisation de tournois (2 à 3 par résidence et par an) afin d'amener des personnes extérieures à l'établissement (enfants, adhérents des associations d'Échecs, etc.).

Lors de ces initiations nous aborderons l'apprentissage des règles du jeu, la résolution de problèmes de Mat, l'Histoire du Jeu d'Échecs, les parties d'Échecs qui ont fait l'Histoire, les anecdotes échiquéennes, etc.

#### **Autres suggestions à mettre en place suivant le public (pour les animations) :**

##### Simultanée

Notre club possède plusieurs joueurs internationaux d'Échecs qui pourraient tout à fait réaliser une démonstration une fois tous les 2 mois dans un établissement (par exemple une simultanée c'est à dire un champion face à 5, 10 ou 15 adversaires).

##### Conférences

Nous envisageons aussi des conférences sur les thèmes suivants :

- Jeu d'Échecs et Art,
- Histoire et Jeu d'Échecs,
- Jeu d'Échecs et Littérature, etc.

**- Organisation de manifestations inter générationnelles ou les jeunes des établissements scolaires pourraient rencontrer les personnes âgées autour du Jeu d'Échecs (1 à 2 fois par an dans chaque établissement d'hébergement pour personnes âgées).**

En complément des ateliers il nous paraît important d'organiser des manifestations où les jeunes des écoles et collèges proches des établissements d'hébergement pour personnes âgées puissent rencontrer les résidents.

Feuille de route pour l'organisation de manifestations inter générationnelles :

- Prendre le matériel adéquat (pendules, jeux et pièces),
- Prendre des grilles de tournois à 6, 8, 10 personnes, etc.
- Prendre des documents « règles du jeu » pour les laisser aux résidents,
- Prendre différents lots (coupes et médailles) pour les récompenses,
- Demander aux EPHAD, foyers logements ou hôpitaux de prendre en charge les boissons pour les jeunes et les adultes,
- Prendre 3 à 5 dossiers de presse couleurs pour les dirigeants des EHPAD, foyers logements, hôpitaux ou les journalistes éventuels afin de présenter plus globalement cette action,
- Contacter les animateurs du Lyon Olympique Échecs (ils doivent lister tous leurs élèves, la plupart du temps des collégiens, qui n'ont pas cours dans leur établissement certains après-midi et ainsi nous les contacterons pour participer avec nous !),
- Contacter les adhérents du Lyon Olympique Échecs et des autres clubs de la région,
- Contacter les écoles et collèges à proximité pour que les élèves soient libérés le temps d'un après-midi (accompagnement d'un enseignant ?),
- Contacter la presse locale lors de chaque rencontre,
- Prendre un appareil photo,
- Ne pas oublier déjà les affiches des prochains tournois des retraités et de la jeunesse,
- Distribuer à chaque participant la « Gazette du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » (ou tout du moins demander qui veut la recevoir dans le futur pour une question de coût),
- Ne pas oublier de récupérer les noms, prénoms et adresses des résidents pour envoyer la « Gazette du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » Ils apprécieront vivement car souvent personne ne leur écrit durant plusieurs mois...

**Déroulement :**

Inscriptions des personnes extérieures de 13h15 à 13h45.

Inscriptions des résidents faites en amont.

Coût : gratuit.

Début des tournois : traditionnellement les vendredis à partir de 14h.

Fin des tournois et remise des prix pour les enfants à 16h30 (ronde 5).

Fin du tournoi pour les adultes à 16h30 (ronde 5).

Remise des prix à 17h.

Cadence : 5 rondes de 15 minutes par joueur.

Le résident ne sait pas jouer ? Qu'il vienne apprendre ! Tout au long de l'après-midi les animateurs du Lyon Olympique Échecs et des jeunes des établissements scolaires seront à sa disposition pour l'initier !

**- Organisation de formations d'initiations au Jeu d'Échecs pour les professionnels des EHPAD, foyers logements et établissements scolaires en avril 2012 suite à diverses demandes :**

Des formations seront organisées en avril 2012. Elles seront à destination des salariés, des animateurs, des directeurs et cadres des foyers logement, des établissements d'hébergement pour

personnes âgées (EHPAD), des maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD), des personnes occupant un Emploi de Vie Scolaire (EVS), des enseignants de l'Éducation Nationale, des enseignants des établissements scolaires privés, etc.

Elles comprendront l'apprentissage des règles du jeu, des résolutions de problèmes et de Mat. L'Histoire du Jeu d'Échecs sera abordée.



Notez aussi que nous avons aussi lancé ces formations car des établissements d'autres départements nous contactent et il nous sera donc difficile d'y faire face.

#### **4/ PUBLIC CONCERNE**

Le public concerné est :

- les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées.
- le personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées.
- les enfants des écoles, collèges et lycées proches des établissements pressentis.
- les joueurs d'Échecs des clubs du Rhône dont le club Lyon Olympique Échecs

#### **5/ PROJET QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE ? (par exemple une mission de l'État, une orientation régionale, etc. ) :**

Effectivement l'action peut rentrer indirectement dans le cadre de plusieurs politiques publiques :

- L'Accompagnement Éducatif Scolaire (AES) dans les collèges et dans les Zones d'Éducation Prioritaires pour les écoles élémentaires (« Les orphelins de 16 heures » / Ministère de l'Éducation et Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).
- Le Plan Éducatif Local (PEL - CEL) initié dans les établissements scolaires (activités péri scolaires aiguillées par les municipalités).
- La santé et la cohésion sociale grâce aux rencontres inter générationnelles (des centaines de jeunes conversant et jouant avec des centaines de personnes âgées ou avec des personnes hospitalisées).
- L'emploi car nous avons en quelque sorte dans les mains un « modèle économique social et solidaire » **qui peut créer plusieurs dizaines de postes d'intervenants du Jeu d'Échecs en France.**

## **6/ TERRITOIRE COUVERT**

Notre zone géographique est définie par :

- la position de notre siège social qui est situé au 3, rue de l'Angile à Lyon 5<sup>ème</sup> à deux pas du Vieux Lyon vers le quartier Saint-Paul.
- à notre déjà importante implication dans les établissements scolaires de plusieurs villes du département.

Pour l'année 2012, nous tablons sur la participation de 11 foyers logement, 7 EHPAD et 2 hôpitaux situés dans 7 villes du département du Rhône.

Voici les villes pressenties de notre secteur géographique :

|                               | Estimation actions année 2012 dans les foyers logement | Estimation actions année 2012 dans les EHPAD et MA-PAD | Estimation actions année 2012 dans les Hôpitaux | Foyers logement total de notre zone géographique | EHPAD total de notre zone géographique |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <b>CALUIRE</b>                | 1                                                      | 1                                                      | 0                                               | 2                                                | 4                                      |
| <b>VILLEURBANNE</b>           | 2                                                      | 0                                                      | 1                                               | 9                                                | 8                                      |
| <b>LYON</b>                   | 6                                                      | 3                                                      | 1                                               | 35                                               | 76                                     |
| <b>BRON</b>                   | 1                                                      | 0                                                      |                                                 | 2                                                | 0                                      |
| <b>COUZON AU MONT D'OR</b>    | 0                                                      | 1                                                      | 0                                               | 0                                                | 1                                      |
| <b>NEUVILLE SUR SAONE</b>     | 1                                                      | 1                                                      | 0                                               | 2                                                | 1                                      |
| <b>SAINT CYR AU MONT D'OR</b> | 0                                                      | 1                                                      | 0                                               | 0                                                | 2                                      |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>11</b>                                              | <b>7</b>                                               | <b>2</b>                                        | <b>50</b>                                        | <b>92</b>                              |

## **7/ PARTENAIRES**

a) Partenaires publics :

- ARS (Agence Régionale de la Santé Rhône-Alpes),
  - CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Rhône-Alpes),
  - DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale),
  - Région Rhône-Alpes (Vie Associative, Santé et Sport),
  - Grand Lyon,
  - Conseil général du Rhône,
  - Ville de Lyon,
- etc.

b) Partenaires privés : Banque Société Générale, Axa Banque, Spie Batignolles, Orange France Télécom, Sarl Promotion Jeux de l'Esprit Europe Échecs, hôtel Ibis, ....

c) Fondations : Nous avons adressé un dossier à 5 fondations et sommes en attente de réponse.

d) Établissements : Déjà 10 établissements d'hébergement pour personnes âgées et plus de 20 en attente, plus de 20 établissements scolaires et l'hôpital de Fourvière.

e) Partenaire associatif : L'association Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs - PSEJE (voir en annexe la présentation de cette association et son site : <http://www.pseje.com>).

f) Pas de partenariat avec la Fédération Française des Échecs, la Coordination Rhône-Alpes des Échecs, la Ligue du Lyonnais des Échecs et le Comité Rhône Échecs... Mais nous gardons espoir.(?)

**Ces partenariats sont-ils formalisés ? Les partenaires publics sont espérés.** Nous sommes actuellement en discussion avec eux. Les partenariats privés sont acquis et formalisés mais nous en cherchons d'autres.

Banque Société Générale, 1 500 €,  
 Axa Banque, 4 000 €,  
 Spie Batignolles, 4 000 €,  
 Orange France Télécom, en attente,  
 Sarl Promotion Jeux de l'Esprit Europe Échecs, soutien logistique estimé à 5 000 €,  
 Hôtel Ibis Part Dieu les Halles (Groupe ACCOR), 1 000 €.

### **8/ MOYENS ORGANISATIONNELS**

a) Horaire d'ouverture, accueil du public et permanence : Oui possible de 14h à 20h tous les jours dans nos locaux.

b) Permanence téléphonique : Oui de 9h à 12h puis de 14h à 20h.

c) Programme d'information établi et moyens employés : Lettres, gazettes, site Internet et emails, réunions d'information et de concertation avec des professionnels de la Santé et des Chefs d'Entreprise.

d) Formations : Mise en place de formations d'initiation au Jeu d'Échecs à destination des salariés, animateurs, directeurs et cadres des foyers logement, établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD), maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD), personnes occupant un Emploi de Vie Scolaire (EVS), enseignants de l'Éducation Nationale, enseignants des établissements scolaires privés.

Prochaines formations prévues en avril 2012.

e) Planning : Animations et tournois rencontres programmés tout au long de l'année.

### **9/ MOYENS EN PERSONNEL**

**Il faut l'équivalent de 3 temps pleins pour réussir le projet à la taille que nous avons voulu lui donner (intervention dans 20 établissements pour personnes âgées).**

**Personnel :**

|                                                                            | Salariés intervenants | Salariés gestion et communication | Bénévoles | Stagiaires ou personnel en Service Civique | Personnel mis à disposition                |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Nombre de personnes nécessaires pour les vacations dans 20 établissements. | 4                     | 1                                 | 1         | 1                                          | 1<br>(le salarié en gestion communication) |
| Nombre de personnes volantes nécessaires pour une action de cette ampleur. | 0                     | 0                                 | 1         | 0                                          | 0                                          |

|                                               |                                                                                                                                                |                                                                                                                 |                                                       |                                                      |                                                                                           |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Équivalent temps plein (déplacements compris) | 1,5                                                                                                                                            | 1                                                                                                               | 0,25                                                  | 0,25                                                 | 0,25<br>(la personne en Service Civique)                                                  |
| Qualifications                                | Intervenants possédant le Diplôme d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs (DIFFE).<br><br>(bon sens de l'écoute et du relationnel). | Coordinateur de l'action qui animera les différents comités de pilotage (nombreuses compétences transversales). | Initiateurs (bon sens de l'écoute et du relationnel). | Initiateurs (bon sens de l'écoute et du relationnel) | Toute l'énergie de l'association Lyon Olympique Échecs et en particulier son secrétariat. |

### Heures nécessaires :

|                                                                |                     |
|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| Heures vacances des salariés intervenants                      | 1 560 heures        |
| Temps total des déplacements pour l'action de ces intervenants | 1 040 heures        |
| Heures des salariés (gestion de ce projet)                     | 1 820 heures        |
| Heures des bénévoles                                           | 520 heures          |
| Heures des stagiaires ou du personnel en Service Civique       | 260 heures          |
| <b>Donc total des heures à prévoir pour un tel projet</b>      | <b>5 200 heures</b> |
| Équivalent en temps plein                                      | 3 temps pleins      |

### Explications des tableaux :

Nous tablons pour l'année 2012 à la mise en place d'interventions dans 20 établissements durant 1 heure et demie par semaine pour chaque établissement. Elles seront dispensées les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi (nous pouvons aussi envisager le samedi s'il existe une demande). Pour réaliser des interventions hebdomadaires durant toute l'année à raison de 1 heure et demie par établissement dans 20 établissements d'hébergement pour personnes âgées il faut que chaque animateur prenne en charge 5 établissements (soit 7 heures et demie par semaine et par salarié).

### Salariés :

Il faudra donc un total de 4 intervenants (20 établissements divisés par 5 jours de la semaine = 4 intervenants) et 1 intervenant dit « volant » (mais qui sera bénévole) pour consolider l'action et prévoir les interventions en juillet, août et autres vacances scolaires.

### Heures de vacances des salariés intervenants

20 établissements = 20 interventions semaines de 1h30 pour 4 salariés = 30 heures par semaine = 30 heures x 52 semaines = **1 560 heures**.

### Temps total des déplacements pour l'action de ces intervenants

Il faudra ajouter le temps de déplacements de ces 4 acteurs (20 établissements x 1 heure par semaine x 52 semaines = **1 040 heures** à prévoir en plus).

Le total des heures à rémunérer pour le travail sur le terrain est donc de 2 600 heures (1 560 + 1 040) soit **2 600 heures annuelles** divisées par 35 heures = équivalent à environ 1,5 temps plein.

Heures des salariés (gestion) = 1 salarié x 35 heures x 52 semaines = **1 820 heures**, car en effet il faut ajouter 1 salarié à plein-temps pour la coordination de l'action, la gestion financière et juridique des salariés, l'accueil et la permanence téléphonique et la communication.

**Bénévoles :**

Heures des bénévoles = 2 bénévoles x 5 heures x 52 semaines = **520 heures**.

Il faut 2 bénévoles à raison d'une moyenne de 5 heures hebdomadaire. Les bénévoles prennent en charge le démarchage et le suivi des établissements, la coordination et le management des salariés, l'organisation des tournois inter générationnels, la rédaction d'une gazette qui aidera au lien, la réalisation de photographie et de reportages et qui servira éventuellement de « volant » pour des absences exceptionnelles d'intervenants salariés.

Plusieurs de nos actions ont été déléguées à d'actifs bénévoles qui, par exemple, se sont déplacés dans les 18 foyers logements de la ville de Lyon pour nouer les premiers contacts, mettre en relations les établissements scolaires et nos animateurs, participé aux rencontres inter générationnelles (en tant que joueurs ou petites mains organisationnelles, etc.), téléphoner à des dizaines d'établissements et mettre à plat ce nouveau réseau dynamique...

**Stagiaires ou personnel en Service Civique** : Notez aussi la présence dans notre association de stagiaires (stages compris entre 8 et 18 mois, niveau Bac +2 à Bac +5) ou de personnel en Service Civique qui nous aideront à la mise en place de nos actions (en 2011 nous avons un stagiaire manager développement et communication, un stagiaire agent de développement de club sportif et un stagiaire en neuropsychologie). Pour 2012 nous avons intégré du personnel en Service Civique.

Heures des stagiaires ou Personnel en Service Civique détachés à cette action = 1 personne x 5 heures (moyenne) x 52 semaines annuellement = **260 heures**.

**TOTAL ANNUEL des HEURES NECESSAIRES à CETTE ACTION**  
**= 5 200 heures soit 3 temps plein**

Enfin mélanger à grande échelle la jeunesse et les personnes âgées nous paraît être une action hautement citoyenne et cohérente avec « *les investissements consentis par les collectivités locales, nos Partenaires privés et notre association* ».

### Qu'entendons nous par « les investissements consentis par nos Partenaires ? »

Il suffit de consulter ce tableau pour comprendre que grâce à cette action inter générationnelle un projet de « modèle économique social et solidaire » via le Jeu d'Échecs est possible et viable. En tous les cas nous sommes en train de l'organiser !

La consolidation et la création d'emplois pour s'engager dans un projet qui a du sens...

L'existant de 2010 (Chiffres 2011 non encore finalisés) :

| Établissements bénéficiaires et financeurs (chiffres 2 010)                                                                                                                         | Horaires des actions                                                                                                                                                                                          | Périodes déjà organisées                                                                                            | Investissements sous forme de vacations consentis en 2010 par nos Partenaires                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Écoles élémentaires et maternelles (Municipalités)<br>Vacations financées principalement par la ville de Lyon.                                                                      | De 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 17h45                                                                                                                                                                          | Lundi, mardi, jeudi et vendredi du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 juin de chaque année scolaire                      | 110 000 €<br>(soit environ 4 400 heures annuelles)                                                            |
| Collèges (Vacations financées principalement par la direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la la Cohésion Sociale).                                 | De 15h30 à 18h30 (Parfois de 12h à 14h)                                                                                                                                                                       | Lundi, mardi, jeudi et vendredi du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 mai de chaque année scolaire                       | 60 000 €<br>(soit environ 2 400 heures annuelles)                                                             |
| Lycées (Vacations financées principalement par la région Rhône-Alpes).                                                                                                              | De 15h30 à 18h30 (Parfois de 12h à 14h ou de 17h à 19h30)                                                                                                                                                     | Lundi, mardi, jeudi et vendredi du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 mai de chaque année scolaire (Parfois le mercredi) | 10 000 €<br>(soit environ 400 heures annuelles)                                                               |
| Autres actions (Maisons d'arrêts, institutions pour handicapés, institutions pour non et mais voyants, Maisons des Jeunes et de la Culture, Centres sociaux (Plusieurs financeurs). | De 9h à 11h ; de 11h30 à 13h30 ; de 14h à 16h ; de 16h30 à 18h.                                                                                                                                               | Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi (toute l'année)                                                           | 10 000 €<br>(soit environ 400 heures annuelles)                                                               |
| Camps de vacances (Divers dont principalement camps CCAS EDF).<br>Financeur principal le Comité d'Entreprise EDF.                                                                   | Toute la journée durant les vacances scolaires (février, avril, juillet et août principalement).                                                                                                              | Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi (toute la journée)                                                        | 60 000 €<br>(soit environ 2 400 heures annuelles)                                                             |
|                                                                                                                                                                                     | <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                  | <b>Commentaire</b>                                                                                                  | <b>TOTAL</b>                                                                                                  |
| <b>Résultats 2010 et donc déjà réalisés</b>                                                                                                                                         | De 2007 à 2010 le club Lyon Olympique Échecs a ainsi créé 20 emplois dont plusieurs sont à présent en CDI (plein temps et temps partiel), d'autres sont devenus auto-entrepreneurs mais sont toujours actifs. | Un projet qui a du sens, pour le bien commun.                                                                       | <b>250 000 €</b><br><b>représentant environ 10 000 heures de vacations</b> ont ainsi été réalisées pour 2010. |

Voici les dernières colonnes que nous voudrions donc intégrer dans ce tableau si on y ajoute les secteurs de la santé et des personnes âgées et terminer enfin ce modèle économique social et solidaire...

|                                                                                                                                                               |              |                                                                                                     |                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| EHPAD, foyers logement, hôpitaux et divers autres établissements pour personnes âgées (Divers financement). Ces actions débutent ; recherches de financement. | De 14h à 17h | Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi (toute l'année) et samedi si la demande s'en fait sentir. | 0 €<br>Nous voulons réaliser environ 2 600 heures annuelles de vacations (et déplacements) pour cette action : hors gestion et hors bénévolat. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Commentaires :**

**Foyers logements, EHPAD et hôpitaux : allons nous réussir ?**

Notre club a déjà réussi des développements similaires à grande échelle. Il a pris en charge dès 1990 des animations dans plus de soixante écoles élémentaires et une quinzaine de collèges de la ville de Lyon.

A partir de février 2008, il a démarré des activités Échecs dans les collèges du département du Rhône de manière plus large, accédant au dispositif de l'accompagnement éducatif. Ainsi entre 2009 et 2011, Lyon Olympique Échecs est intervenu dans plus de 50 collèges

L'association a donc déjà l'expérience d'un changement de taille conséquent : elle a embauché une vingtaine de salariés entre 2007 à 2010 pour réussir ce défi sociétal de développement de masse dans les établissements scolaires.

Aussi nous voulons aujourd'hui pérenniser l'ensemble de ces actions mais aussi les amplifier afin de mettre **notre discipline sportive et éducative au service des personnes âgées, des personnes médicalisées et en y entraînant notre jeunesse joueuse d'Échecs : nous pourrons ainsi agir de manière croisée et énergique sur la Santé, l'Éducation, la Citoyenneté et enfin l'Emploi (Bref la Cohésion Sociale !).**



## **10/ MOYENS MATERIELS**

Locaux : les locaux des établissements d'hébergement pour personnes âgées, les hôpitaux et le club L. O. E.

Équipements :

- 200 jeux d'Échecs,
- 50 pendules d'Échecs,
- Coupes, médailles, porte-clés et lots divers,
- 2 échiquiers géants qui circuleront dans les foyers logements, EHPAD ou hôpitaux,
- Des panneaux d'expositions itinérants présentant le Jeu d'Échecs et son Histoire,
- Photocopies, courriers, enveloppes, etc.
- Photocopieur, Fax, Téléphone, etc.
- Édition de plaquettes de formation,

## **11/ OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

Nous avons déjà fait un suivi indirect en organisant 16 tournois inter générationnels à titre de test dans différents établissements d'hébergement pour personnes âgées :

- après ces expériences nous avons vu des adhérents de notre club ou des jeunes qui sont revenus spontanément sans aucune sollicitation de notre part dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées quelques jours ou semaines après.
- nous avons vu que le Jeu d'Échecs, dans un premier temps, n'était globalement qu'un prétexte et que les personnes âgées voulaient surtout une présence, des personnes à rencontrer, avec qui discuter...

- nous avons offert 2 jeux d'Échecs à chaque établissement d'hébergement pour personnes âgées. Cela nous permettra de voir si les personnes âgées « accrochent » après notre passage.
- pour mieux appréhender le résultat de nos actions un animateur salarié ou bénévole de notre association devra se rendre une fois par mois dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées pour disputer quelques parties et discuter (même si une activité pérenne et régulière n'est pas organisée).
- une lettre bimestrielle est actuellement éditée servant de lien entre les personnes, l'activité Échecs, les établissements d'hébergement pour personnes âgées et l'association Lyon Olympique Échecs.
- nous comptabiliserons le nombre d'inscrits à chaque tournoi avec le détail quant à la participation des résidents, des scolaires, des adhérents des différents clubs d'échecs et du personnel encadrant.
- nous récolterons les articles de presse et éditerons une revue de presse.

Diplôme d'Initiateur ou  
d'Animateur du Jeu  
d'Échecs (DIFFE ou

**Nombre d'intervenants :** 8 Dont salariés : 4 Préciser leur qualification : DAFPE)

(Puis de temps en temps 17 autres personnes animateurs qui amèneront les enfants des différents établissements scolaires).

**Public(s) ciblé(s) ?** : Personnes à la retraite, personnes médicalisées, jeunes scolaires (maternelles, écoles, collèges et lycées)

**Tranche d'âge :** à partir de 60 ans

Sexe : Indifférent

**Nombre de personnes bénéficiaires :** 400 personnes âgées ou médicalisées et 800 scolaires lors des rencontres intergénérationnelles

**Nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires :** (Une trentaine)

**Lieux de réalisation de l'action :** EHPAD, Foyers logement et hôpitaux du Grand Lyon

**Dates de début et de fin de l'action prévue :** 01/01/2012 au 31/12/2012 (puis de manière régulière durant plusieurs années)

**Quels résultats concrets attendez-vous de cette action ?**

L'objectif est :

- de mettre en place des ateliers échecs réguliers dans les hôpitaux, les EPHAD et les foyers logement,
- d'organiser une vingtaine de manifestations inter générationnelles autour du Jeu d'Échecs
- de consolider des emplois d'Animateurs Échecs,
- par ricochet créer des formations nationales, avec retour d'expériences, qui serviront au plus grand nombre.

## Conclusion

Une réelle opportunité s'offre ainsi aux jeunes, aux personnes âgées (66 ans et plus), aux publics entre 2 âges (20 à 65 ans) et nos animateurs. Tous ensemble, ils pourraient se retrouver dans un projet hautement citoyen mais aussi moteur : cela apporterait un sens nouveau aux actions de notre association mais aussi des autres associations d'échecs dynamiques de notre région. Cela permettrait une fusion positive de plusieurs énergies. Il serait finalement dommage de ne pas tenter et réussir cette expérience qui s'avère unique en France (et que nous voulons à terme présenter à tous les clubs d'Échecs de France, les comités départementaux, les ligues et la Fédération Française des Échecs...).

Merci de nous avoir lu jusque là !

Cordialement,

A Lyon le 10 janvier 2012

Christophe LEROY

# Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2012

| CHARGES                                                     |              | PRODUITS                                                                        |              |
|-------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 60 – Achats<br>(Matériel échiquéen pour les établissements) | 6000         | 70 -Ventes                                                                      | 2000         |
| 61- 62 - Services extérieurs                                |              | 74 - Subventions Commune                                                        | 5000         |
| Frais généraux (courrier, téléphone, etc ...)               | 3000         | 74 - Subvention Conseil Général (Voir en partie cotisations des établissements) | 0            |
| Communication (tracts, affiches, plaquettes)                | 2000         | 74 - Subvention du CNDS                                                         | 10000        |
| 63 - Impôts et taxes                                        |              | 74 - Autres subventions (dont CARSAT)                                           | 8000         |
| 64 - Charges du personnel                                   | 50000        |                                                                                 |              |
| 65 - Autres charges de gestion courante<br>(Déplacements)   | 5000         | 75 – Cotisations (des établissements)                                           | 20000        |
| 66 - Charges financières                                    |              | 75 - Autres ressources propres<br>(Matériel)                                    | 6000         |
| 67 - Charges exceptionnelles                                |              |                                                                                 |              |
| 68 - Amortissements et provisions                           |              | 76 à 79 Autres produits (Partenaires privés)                                    | 15000        |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                    | <b>66000</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                                       | <b>66000</b> |
| 87 - Emploi des contributions volontaires en nature         | 7800         | 87 - Contributions volontaires en nature                                        | 7800         |
| <b>TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS</b>                       | <b>7800</b>  | <b>TOTAL PRODUITS ET CONTRIBUTIONS</b>                                          | <b>7800</b>  |

## Quels critères avez-vous utilisés pour répartir les charges indirectes dans les différentes catégories proposées ?

Il nous faut 2,5 équivalents temps plein (rémunérés) pour réussir cette action soit une masse salariale de 50 000 €. (Voir les tableaux des pages précédentes)

Déplacement : remboursement des abonnements TCL mensuels soit 7 acteurs à 550 € (abonnement annuel plus déplacements des bénévoles arbitres lors des rencontres inter générationnelles soit un total de 5 000 €).

## Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnées ?

Il nous faut 520 heures de bénévolat pour asseoir le projet (voir les pages précédentes de ce dossier soit 520 heures x 15 € (estimation de l'heure travaillée) = 7 800 €

## Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération subventionnée

### Quelques partenaires privés sont déjà acquis :

Banque Société Générale, 1 500 €,

Axa Banque, 4 000 €,

Spie Batignolles, 4 000 €,

Sarl Promotion Jeux de l'Esprit Europe Échecs, soutien logistique estimé à 5 000 €,

Hôtel Ibis Part Dieu les Halles (Groupe ACCOR), 1 000 €.



## **ANNEXES**

### **Le soutien du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs – PSEJE** **Nouvelle association qui vit le jour en juin 2011**

**... Avec des comités de pilotage pour soutenir l'action en cours**  
**<http://www.pseje.com>**

Notons que lors de l'organisation du 2ème Tournoi de la Santé le samedi 18 juin 2011 avait eu lieu une Conférence de Presse bilan. Elle présenta à plusieurs Partenaires le résultat de cette première année de développement global matérialisé par l'intitulé « **Le Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs** ».

A cette occasion un groupe de collaborateurs annonça la volonté de créer une nouvelle association. En effet la Santé, l'Éducation et la formation professionnelle au travers du Jeu d'Échecs sont de vastes domaines qui peuvent intéresser de nombreux acteurs et bien plus largement que sur le seul territoire lyonnais.

Aussi il fut décidé durant le 2ème semestre 2011 :

- 1) de créer un **comité de pilotage « Santé et Jeu d'Échecs »** composé de professionnels (Médecins, Chercheurs, Salariés de la Santé, Dirigeants d'Entreprises, Joueurs d'Échecs, etc.). Leurs missions principales sera de valider les apports psychologiques et thérapeutiques du Jeu d'Échecs et d'aider les passerelles inter générations entre les EHPAD, les foyers logements et établissements scolaires.
- 2) de créer un **comité « Jeu d'Échecs, Citoyenneté et Réussite Scolaire »** qui confortera l'action « Jeu d'Échecs et Réussite Scolaire » tout en axant ses réflexions sur la citoyenneté et les personnes âgées. Il est composé d'Enseignants, d'Animateurs et de Dirigeants d'Entreprises.
- 3) de créer un **comité « Culture »** missionné pour de nombreux domaines reliant le Jeu d'Échecs au Cinéma, à la Littérature, l'Art ou en encore l'Histoire.
- 4) de créer un **comité de Partenaires le « Réseau des Stratèges »** qui animera et aidera à

la pérennisation de ces actions à grande échelle... (des Décideurs, des Chefs d'Entreprises, des Directeurs de Ressources Humaines, des Joueurs d'Échecs, etc. ).  
Ils animeront dans un premier temps des hubs et groupes sur les différents réseaux sociaux (Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter...) pour diffuser ces actualités.

Pour plus d'informations sur ce sujet n'hésitez pas à vous connecter sur :

<http://www.viadeo.com/hub/accueil/?containerId=002hlvgeoni4250> et <http://viadeo.com/s/ZWpwS>

Voir aussi ce lien qui propose un développement national du « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » : <http://www.lyon-olympique-echecs.com/developpement.html>

5) de créer un **comité « Emploi et formations professionnelles »** qui a pour but de travailler sur le vaste chantier du statut d'Animateur et de Promoteur du Jeu d'Échecs en proposant des modules de formation. Il sera composé d'Enseignants, d'Animateurs, de professionnels de l'Animation et de professionnels de la Formation.

**L'idée principale est de :**

- **recenser et de capitaliser les expériences,**
- **de créer les documents nécessaires à cette étude**
- **et d'avoir une approche globale des animations possibles avec le Jeu d'Échecs pour les mettre en phase avec la société.**

Le club Lyon Olympique Échecs ne pouvant assumer seul la création de tous les supports listés ci-dessous, c'est avec enthousiasme qu'il appuya cette démarche qui amènera forcément de nouvelles énergies positives !

## Les domaines d'interventions avec le Jeu d'Échecs

**Les domaines d'intervention possibles avec le Jeu d'Échecs sont nombreux et notre discipline sportive et éducative peut amener tellement de choses positives ! Jugez-en par vous-même :**

### **Scolaires :**

- 1) Le Jeu d'Échecs dans les écoles maternelles (privées / publiques).
- 2) Le Jeu d'Échecs dans les écoles élémentaires (privées / publiques) (temps scolaire ou périscolaire).
- 3) Le Jeu d'Échecs dans les collèges (privés / publics)

### **Section Sportive Échecs et Bac + 2 :**

- 4) Le Jeu d'Échecs dans les lycées.
- 5) Le Jeu d'Échecs à l'université.

### **Retraite, handicap et hôpital :**

- 6) Le Jeu d'Échecs en maisons de retraites, foyers logements, EHPAD
- 7) Clubs du 3ème âge et Jeu d'Échecs.
- 8) Le Jeu d'Échecs pour les non et mal voyants
- 9) Le Jeu d'Échecs dans des institutions pour handicapés.
- 10) Le Jeu d'Échecs en milieu hospitalier.

### **Maisons d'arrêt :**

- 11) Le Jeu d'Échecs dans les maisons d'arrêts.

### **Développement de l'International :**

- 12) Le Jeu d'Échecs et les jumelages internationaux.

### **Internet :**

- 13) Internet, Jeu d'Échecs et vidéo : jeu en ligne, vidéos de cours en ligne, vidéos de reportages des grands tournois, cours d'échecs par Internet.

### **Autres interventions possibles :**

- 14) Clubs,
- 15) MJC et centres sociaux,
- 16) Centres de vacances,
- 17) Comités d'Entreprises, etc.
- 18) Conférences : Jeu d'Échecs et Histoire, Jeu d'Échecs et Littérature, Jeu d'Échecs et Cinéma, etc.

### **Formations professionnelles et diplômantes**

- 19) L'ADJE (Agent de Développement du Jeu d'Échecs),
- 20) Le DIFFE (Diplôme d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs) : mais il faudra commencer à s'atteler et à construire (et sans tarder !) un vrai diplôme professionnel,
- 21) L'AF4 (Diplôme d'Arbitre Fédéral de niveau 4).

### **Un secteur créateur d'emplois avec un projet qui a du sens :**

- 22) Et enfin le Jeu d'Échecs « créateur d'emplois », vecteur de cohésion sociale et d'actions citoyennes !
- 23) Les différents contrats de travail et aides à l'emploi...

## La Création de « la Gazette du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs »

Durant le déroulement d'un de nos tournois dans les EHPAD et Foyers logements, l'un des organisateurs fut frappé par la remarque de deux personnes âgées : « Vous reviendrez nous voir ? Vous savez, on ne nous a plus écrit depuis 2 ans... ». Par la suite plus nous y avons pensé plus nous étions interloqués !

**Et voici donc comment l'idée d'une gazette - « la Gazette du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs ».** était née ! Et voici comment il nous est apparu encore plus clairement qu'il fallait mettre en œuvre un mélange inter générationnel à grande échelle par des événements mêlant personnes âgées et jeunes.

Cette lettre est bimestrielle en format A3 recto verso en gros caractères pour que les personnes âgées puissent la lire facilement. Le premier numéro a été diffusé en janvier 2011 à 400 exemplaires et distribué dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées mais aussi à des directeurs d'établissement scolaires et dans des hôpitaux. Sa diffusion et sa réalisation ont été cédées à la nouvelle association PSEJE et ses précieux comités de pilotage.

Dans cette gazette est publiée :

- un problème d'Échecs avec un jeu concours,
- les résultats du tournoi précédent ou d'autres informations suivant l'actualité,
- une présentation du dernier établissement d'hébergement pour personnes âgées ou hôpital qui se lance dans l'aventure « Jeu d'Échecs »
- une rubrique intitulée « Présentation d'un champion du monde d'Échecs »
- une rubrique intitulée « à la Une » avec la présentation d'un retraité joueur d'une des maisons visitées.

### Pour nous contacter :

**Lyon Olympique Échecs, Christophe LEROY ou Jérémie BELDA**

**3, rue de l'Angile, 69005 Lyon**

**Tél. 06 10 60 60 75 - 04 78 28 85 87 – Courriel :**

**[lyon.olympique.echecs@wanadoo.fr](mailto:lyon.olympique.echecs@wanadoo.fr)**

